

Annales
du
Très-Saint-Rosaire

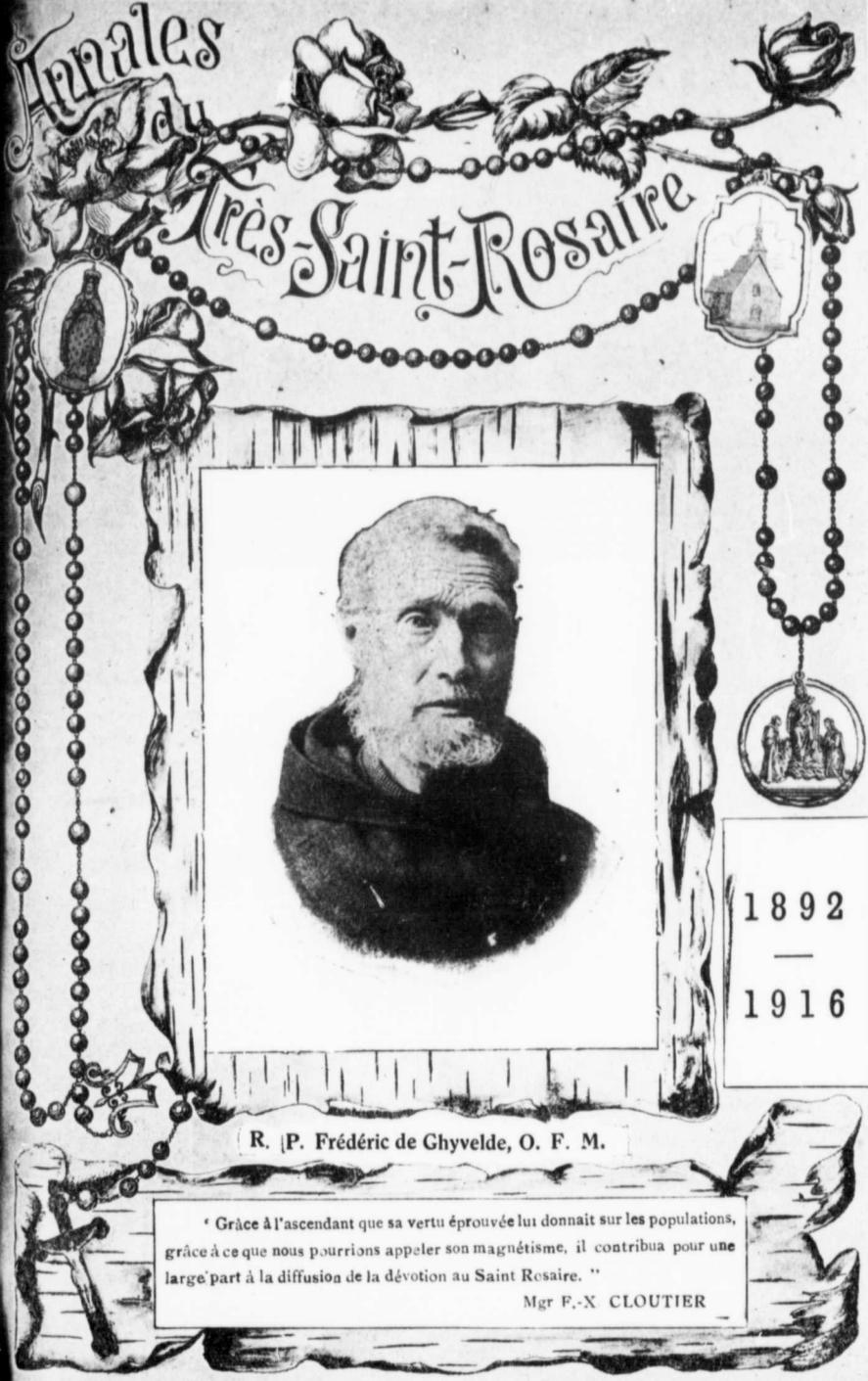


1892
 —
 1916

R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. F. M.

" Grâce à l'ascendant que sa vertu éprouvée lui donnait sur les populations, grâce à ce que nous pourrions appeler son magnétisme, il contribua pour une large part à la diffusion de la dévotion au Saint Rosaire. "

Mgr F.-X. CLOUTIER



Sommaire, Avril 1916

Chronique du Sanctuaire.....	121
Annales du Très Saint Rosaire.....	126
Antienne de Pâques.....	128
Regina Coeli.....	129
La foi de la Sainte Vierge.....	130
Notre Prime.....	133
Témoignage Eclatant.....	134
Cris du Coeur.....	136
Lourdes ou Vichy.....	137
Les Petites Soeurs de la Sainte Famille.....	140
Prières à Jeanne d'Arc.....	142
Chronique Mariale Internationale.....	145
Le Chemin de la Croix.....	149
Actions de Grâces.....	150
Recommandations.....	153
Nos chers défunts.....	155
Bibliographie Mariale.....	157
Livres et Revues.....	158

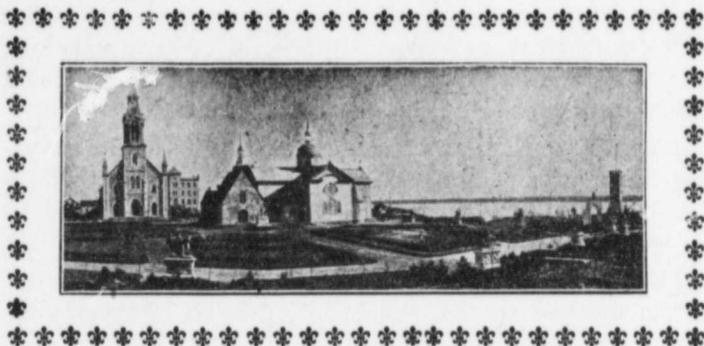
GUIDE DE NOS ABONNÉS.

- 1° Le prix de l'abonnement est de 50 cts par année pour le Canada et de 60 pour les Etats-Unis.
- 2° L'abonnement est payable d'avance. Un avis est adressé aux retardataires, et, après deux mois d'attente, le nom de ceux qui n'ont pas répondu est retranché de nos listes.
- 3° L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
- 4° Tout abonnement ou réabonnement doit être accompagné de l'adresse " au grand complet " de l'envoyeur.
- 5° Le Directeur doit être immédiatement informé de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais oublier de donner l'ancienne adresse.
- 6° Les annales sont expédiées à la fin de chaque mois. Que toute irrégularité dans leur réception soit signalée sans retard au Directeur.
- 7° Nous conseillons fortement de faire enregistrer les lettres qui contiennent des billets de banque.
- 8° Le mode de paiement le moins dispendieux est par *bon de poste*, par *mandat de poste* ou *d'express* ou par *chèque* faits au nom du Directeur des Annales du T. S. Rosaire.
- 9° Le plus sûr est de payer au bureau même des Annales à l'occasion d'un pèlerinage.
- 10° Mais le mode que nous préférons est de nous faire parvenir l'argent par l'entremise d'un zéléteur ou d'une zélatrice.
- 11° Voir, sur la dernière page extérieure les avantages offerts à nos abonnés.
- 12° Toute correspondance intéressant la revue doit être adressée aux

Annales du Très-Saint Rosaire,

Cap-de-la-Madeleine,

Comté de Champlain, P. Q.



Chronique du Sanctuaire

Février, 1916.

"Recueillez les miettes..."

PÈLERINAGE D'HIVER A NOTRE-DAME DU CAP.



Un vieux dicton est encore vrai :

Février, le plus court des mois,
Est de tous le pire à la fois

Vent, neige, pluie, froid, avec, comme interstices, quelques échappées de soleil, tel fut le deuxième mois de l'année bissextile 1916. Le fleuve est resté libre; ce qui nous a privés de la joie de recevoir nos habitués du sud. Ceux du nord ne sont guère venus plus nombreux. Que dire du Sanctuaire?... Pourtant une pèlerine, connue sous le nom de "Ruth", a su glaner, au cours de sa visite, le jour de la Purification de la Sainte Vierge, une belle gerbe :

“A l'ardente saison, mes pieds poudreux ont parcouru ta terre bénie; ils ont franchi ton seuil sacré; ma voix, ma prière, et mes larmes, sous la voûte de ton beau ciel, se sont mêlées aux accents pieux, aux soupirs ardents, aux pleurs d'amour des foules harmonisées dans leur filial hommage, inspiré par la même foi vive dans le chant de ton sublime Magnificat.

La feuille tombait; la nature, encore sous le charme automnal, nous prêchait, par son déclin, l'instabilité des espoirs d'icibas, quand j'ai baisé de nouveau tes saints parvis, ô mon pèlerinage de choix !

La reconnaissance émue, jointe à son amour, y ramenait ton enfant appuyée sur son bourdon de pèlerine. Son offrande s'est élevée avec l'encens à ton autel miraculeux.

C'est l'hiver, la froide et dure saison, et, sereine, j'accours encore. Salut, radieuse perle des cieus ! Salut, féconde demeure du Christ ! Salut, ô très-belle !

Ton immense parc est devenu un lac de neige éblouissante; et ton antique Sanctuaire, réduit à ses proportions ancestrales, semble une nef aérienne voguant, sur des ondes de nacre, vers un céleste port. Sa toiture entière est une blanche floraison qui essaime des étincelles diamantées.

L'émeraude de tes pins ceinturant ta vaste enceinte fait ressortir la merveilleuse candeur qui t'environne de toutes parts, ô ma retraite chère ! Sous leur riche et éclatante fourrure d'hermine, ils forment ta garde d'honneur, Reine du Rosaire. Les branches dépouillées de tes érables ont revêtu, en cette fête de ta Purification, une gaine cristalline qui, décomposant le rayon solaire, allume des milliers de cierges.

En toute saison, Reine des Coeurs, à l'Orient comme à l'Occident, à l'Aurore, aux Étoiles, tu bénis, tu consoles... Étends ta douce main de Mère sur l'Église et la Patrie, sur nos deux mères-patries d'outre-mer, sur ceux qui souffrent et qui combattent, sur le coeur qui aime, sur les lèvres qui louent !

Quand le printemps ouvrira le tombeau de la nature, tu me verras, heureuse, t'offrir les prémices de ses parfums, et dresser ma tente à ton ombre sainte, ... jusques au soir où je rêve d'y dormir mon dernier sommeil... car “nos pieds se sont fixés dans tes parvis, ô Jérusalem ! comme notre coeur dans ton amour, ô Marie !” (PSAUME C XXI).



LE SANCTUAIRE EN HIVER

EXHORTATION PONTIFICALE

Dans le bref adressé à notre Congrégation, à l'occasion de son centenaire, Sa Sainteté Benoit XV, "constatant qu'en nous ont toujours brillé les vertus que notre éminent Fondateur prit à coeur de nous infuser dès l'origine, savoir : une ardente dévotion envers la Bienheureuse Vierge, etc", nous promet que "les secours célestes ne nous manqueront jamais si nous honorons l'auguste Mère de Dieu avec l'ardeur qui est traditionnelle chez nous".

"Notre piété filiale entendra un conseil et suivra une direction venus de si haut", commente notre Révérendissime Père Général, "nous nous attacherons au culte de notre Mère du Ciel, et nous le propagerons avec un zèle toujours plus filial, et nous constaterons combien vraie est la parole de l'Écriture : "Celui-là accumule des richesses qui traite sa Mère avec honneur".

Missionnaires de Notre-Dame du Cap, cette exhortation nous touche de très près. Puisseons-nous y être toujours pleinement fidèles !

LE CALVAIRE

Joyeuse surprise ! Le Père Supérieur nous apprend que le Conseil de la Maison vient de recevoir toutes les autorisations voulues pour commencer l'érection de notre Calvaire aux premiers beaux jours du printemps. Cette nouvelle réjouira tous ceux de nos bienfaiteurs qui ont versé une obole en faveur de ce monument.

Le contrat est signé avec M. C. Degrelle. Cette maison a déjà décroché plusieurs médailles d'or en Europe. Les travaux qu'elle a exécutés au Parc Lafontaine, à Montréal, et ailleurs en Canada, lui ont valu un premier prix à l'Exposition de Québec.

C'est dire que l'oeuvre que nous lui confions sera faite de main de maître. Nos pèlerins pourront en juger dès le mois de juin.

Est-ce à dire que le montant recueilli jusqu'à date couvrira celui du contrat ? Loin de là. Pour profiter d'une offre avantageuse, nous avons cru pouvoir lancer l'entreprise, en comptant sur les aumônes à venir. Nous serait-il permis de faire un dernier appel ?... Surtout, n'oublions pas les cinq tableaux d'honneur qui seront incrustés dans le béton armé et sur lesquels figureront les diverses offrandes. Soit \$100.00 pour le tableau de Notre-Seigneur, \$50.00 pour celui de la Sainte Vierge, \$25.00 pour celui de Saint Jean l'Évangéliste, \$10.00 pour celui de Sainte Marie Madeleine, et 1 sou à \$10.00 pour celui du Bon Larron.

Un *Ave*, chers amis, pour le succès du Calvaire.

DISTINCTIONS SIGNIFICATIVES

Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières vient d'être élevé par le Saint-Siège aux dignités d'Évêque-Assistant au Trône Pontifical et de Comte Romain. Par ce témoignage insigne, Sa Sainteté Benoit XV a surtout voulu mettre en relief le zèle inlassable que notre vénérable évêque déploie à l'organisation des oeuvres sociales en faveur de la classe ouvrière.

Distinctions bien méritées et, par elles-mêmes, assez significatives, elles réjouissent le coeur des humbles ouvriers que Sa Grandeur a daigné appeler à travailler dans sa vigne.

O Notre-Dame du Cap, présentez vous-même au nouveau Dignitaire nos hommages respectueux et nos cordiales félicitations.

ARTHUR JOYAL, O. M. I.

Directeur.



Annales du Très Saint Rosaire

RÉVÉREND PÈRE FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, PREMIER RÉDACTEUR.

“ LES ANNALES DU TRÈS SAINT ROSAIRE ”, tel sera le titre de notre publication, écrivait Monsieur Duguay dans son numéro-prospectus ; en voici le plan :

1° La première partie contiendra, dans une suite d'articles, toute la vie de la Sainte Vierge, d'après l'Écriture, les Saints Pères, les pieuses révélations et la tradition.

2° Une deuxième partie offrira la description successive des lieux qui ont été sanctifiés par sa sainte vie, nous voulons dire les augustes Sanctuaires où se sont accomplis les mystères du Très Saint Rosaire.

3° La troisième partie rappellera ce que la Sainte Vierge, après son Assomption au Ciel, nous a laissé sur la terre, ses reliques insignes.

4° Enfin, une quatrième partie renfermera le récit des merveilles de sa miséricordieuse bonté envers ceux et celles qui viennent ici l'invoquer avec foi, confiance et amour.

La rédaction se fera en collaboration.

Un religieux de Saint François qui a habité les Lieux Saints, durant de longues années et qui depuis trois ans préside nos pèlerinages, le T. R. P. Frédéric de Ghyvelde, commissaire de Terre-Sainte, pour le Canada, nous offre, surtout pour les trois premières parties des Annales, son plus large concours”.

La matière promise ne fit pas défaut. Elle fut si bien appréciée que, dès 1897, Monsieur l'abbé J.-E. Panneton écrivait dans son opuscule intitulé “Un Sanctuaire Canadien” : Une oeuvre qui signale la large part que prend le Père Frédéric à ce pèlerinage, est la publication des “Annales du Très Saint Rosaire” : intéressante publication qui renferme, outre des études sur la Sainte Vierge et les récits des nombreuses et merveil-

leuses faveurs obtenues au petit Sanctuaire, qui renferme, dis-je, des photogravures les plus variées des villes et monuments de la Terre-Sainte. Avec le temps, cette collection formera un recueil rare et précieux”.

Inutile d'ajouter que le vénéré Père se donna tout entier à la diffusion de la revue. “Son éloquence facile et onctueuse”, lisons-nous dans le même ouvrage “sa robe de bure, sa vie austère et toute pénétrée de surnaturel, tout cela active les pèlerinages au Sanctuaire du Rosaire”, et, par suite, la propagande en faveur de son modeste bulletin.

La foi populaire ne fut pas lente à lui attribuer des prodiges...

Chose certaine, il n'hésita pas à proclamer ceux que la Vierge du Rosaire opérât.

“La petite Marie D., appartenant à une des familles les plus honorables des Trois-Rivières, avait cinq ans. Ses bons parents l'avaient amenée au Cap, à la chapelle du Saint Rosaire. La pauvre petite était menacée de perdre la vue : les hommes de l'art s'étaient déclarés impuissants à combattre le mal. L'enfant, par une douce et secrète inspiration de sa bonne Mère du ciel, laisse un instant sa maman de la terre, monte sur un banc, et là debout, devant la statue que l'on dit miraculeuse, se met à dire à haute voix : “Notre-Dame du Saint Rosaire, guérissez-moi donc !” répétant cette invocation trois fois. La petite D. était parfaitement guérie”.

Le Père Frédéric déposa sa plume de collaborateur en 1902, à l'arrivée des Oblats au Cap de la Madeleine.

Son souvenir est resté en bénédiction dans les coeurs dévoués à l'oeuvre du Sanctuaire. Après quinze ans, il n'est pas rare encore de recevoir, à son adresse, des lettres relatives aux annales.

On l'a appelé, et avec raison, “le héraut des pèlerinages”.

Son nom est à jamais inscrit, en lettres d'or, en tête de nos listes de rédacteurs et de zéloteurs.

A. J., O. M. I.

Antienne de Pâques

On peut dire que le "REGINA COELI" est l'antienne des anges.

Ce sont eux, en effet, qui l'ont chantée les premiers et l'ont révélée à l'Eglise. "Sous le pontificat de saint Grégoire le Grand", dit dom Guéranger, "une peste désastreuse vint s'abattre sur la ville de Rome, pendant le temps pascal. Afin d'en obtenir la cessation, le saint Pape ordonna une procession générale du clergé et du peuple, dans laquelle on porterait avec respect le tableau peint par saint Luc. Au jour indiqué, Rome s'ébranla. L'immense et pieux cortège se dirigea vers la basilique du Prince des Apôtres. A mesure que l'image avançait, suivie du Pontife en prières, l'air se purifiait sur son passage et les miasmes postilentiels tombaient. On était arrivé au point qui unit la ville au quartier du Vatican; tout à coup un concert d'anges se fait entendre au-dessus de la sainte image; ils chantaient : "Reine des cieux, réjouissez-vous, alleluia, car celui que vous avez mérité de porter est ressuscité, comme il l'avait dit; alleluia !" Après ces paroles, les anges se turent. Alors le Pontife, osant unir les vœux de la terre aux chants des anges, ajouta avec transport cette humble supplication : "Daignez prier Dieu en notre faveur, alleluia". Grégoire, levant ensuite les yeux au ciel, aperçut, sur la cime du môle d'Adrien, aujourd'hui fort Saint-Ange, l'ange exterminateur, qui, après avoir essuyé son épée ensanglantée, la remettait dans le fourreau".

Chantons-le pour obtenir de Marie la cessation de l'impitoyable fléau de la guerre.

* * *

Nous sommes heureux de fournir, à nos lecteurs, une mélodie grégorienne très vénérable, extraite du "Liber Antiphonarius Vaticanus". Nous en devons la reproduction à trois collaborateurs du diocèse des Trois-Rivières, qui ont bien voulu se charger de nous préparer chaque mois un chant Marial en parfaite conformité avec les prescriptions du "Motu Proprio".

La planche ci-contre est tirée d'un opuscule de 24 pages intitulé "Vêpres du Dimanche", préparé par M. le Chanoine A. Moreau du Séminaire des Trois-Rivières. Ce livret, qui contient les psaumes et les hymnes du dimanche ainsi que toutes les antiennes de la Sainte Vierge, se vend, chez l'auteur, au prix de 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine.

(LA DIRECTION).



"Regina Cœli"

GREGOIRE V [998]

RE-GI-NA Cœ - li * læ-tà - re,
Reine du ciel, réjouissez-vous,

al-le - lú - ia: Qui - a quem me - ru - i - sti por -
alleluia: parce que celui que vous avez mérité de porter:

al - le - lú - ia: Resurré - xit, si - cut di - xit,
est ressuscité comme il l'avait dit;

al - le - lú - ia: O - ra pro no - bis De - um,
alleluia; priez Dieu pour nous,

al - le -
alleluia.

al - le -
alleluia.

al - le -
alleluia.

lú - ia.

ŷ. Gaude et lætare Virgo Maria, allelúia.

ŕ. Quia surrexit Dóminus vere; allelúia.

La foi de la Sainte Vierge

" Vous êtes heureuse, vous qui avez cru "

A

ADMIRONS la foi de la Sainte Vierge.

Au jour de l'Annonciation, elle croit au message qui lui arrive du ciel. Il y a là un mystère incompréhensible, il y a des ombres, des obscurités : Comment cela se fera-t-il ? N'importe. Elle s'incline, humble servante du Seigneur, devant la parole la plus étrange qu'eût jamais entendue la terre : " Qu'il me soit fait selon votre parole ! "

A Bethléem, elle croit la prédiction de l'Ange qui lui ordonne de partir sans retard pour l'exil. Dieu ne pourrait-il pas manifester sa puissance et se défendre lui-même avec la force de son bras ? Oui, sans doute, mais pourquoi scruter ses décrets insondables ? Aux noces de Cana, elle croit en la divine puissance de son Fils ; et, quoiqu'il semble se refuser à devancer l'heure de ses miracles, elle dit aux serviteurs : " Faites ce qu'il vous dira ".

Et aux heures si tristes, si désolées du Calvaire, alors que les disciples dispersés par la crainte, se lamentent comme au lendemain d'une immense déception, sa foi est-elle ébranlée ? Qu'importe que le Sauveur, descendu de la croix, ait été enseveli sans pompe et sans éclat ! elle sait, à n'en pas douter, qu'en dépit de toutes les haines, son sépulcre deviendra glorieux. Qu'importe que la mort l'ait vaincu ! il est écrit que, dans sa défaite, il brisera l'aiguillon de la mort. Qu'importe que le temple ait été détruit ! dans trois jours il sortira de ses ruines.

* Tout à coup, une lumière éclatante environne la Sainte Vierge abîmée dans la douleur... C'est son Fils. Oui, son Fils, non plus déchiré par les verges de la flagellation, non plus couronné d'opprobres et de dures épines, non plus revêtu d'une



N.-D. des Sept Douleurs

pourpre en lambeau ou d'un suaire sanglant... O Mère, regarde bien. Vois-tu ce diadème qui étincelle à son front ? Vois-tu ces plaies qui brillent comme autant de soleils ? Vois-tu cette gloire indescriptible qui dépasse la gloire du Thabor ?

Et, parce qu'un instant de bonheur fait oublier des années de souffrances, elle oublie les abaissements de la crèche, les tristesses de l'exil et la pauvreté de Nazareth ; elle oublie le prétoire, le calvaire et la croix ; elle oublie les pleurs qu'elle a versés aux heures si longues de son martyre.

Jésus est là... Il lui sourit... et l'appelle sa mère. A ce nom, Marie tressaille, et, dans une extase semblable au ravissement des élus, elle contemple cette vision des Cieux. Son deuil se convertit en joie ; et dans son âme si longtemps meurtrie par la douleur, c'est une de ces fêtes enivrantes qui se perpétuent durant les siècles éternels.

“Vous êtes bienheureuse, ô Marie, parce que vous avez ajouté foi à la parole du Seigneur”.

* * *

Cette foi vive, inébranlable, l'avons-nous ? O mon Dieu ! augmentez notre foi, afin que de nous on puisse dire comme de votre mère : “Parce que vous avez cru, en vous s'accompliront les promesses et les oracles du Ciel”.

Seigneur, dissipez en nos coeurs les ténèbres de l'incrédulité, afin qu'il nous soit donné de vous contempler un jour, comme votre Mère, enveloppé des splendeurs de la résurrection glorieuse.

Notre bonheur, là-haut, sera proportionné à notre foi, ici-bas.



Notre Prime

Notre prime reçoit partout bon accueil. S'il faut en juger par les appréciations sympathiques qui nous arrivent tous les jours, elle a le don de plaire et de faire du bien à tout le monde. "Très intéressante", "magnifique", "gentille", "coquette", etc, les qualificatifs abondent. Citons quelques extraits :

"Que de grandes choses se sont accomplies au petit Sanctuaire d'autrefois grâce à la pieuse activité de vos vaillants Pères. Le doigt de Dieu était là, et par la vertu de sa puissance vous avez opéré des oeuvres merveilleuses... Et est mirabile in oculis nostris. Surtout si je fais la comparaison avec ce que j'ai vu de mes yeux dans le sanctuaire de Notre-Dame du Cap, lorsque j'étais prêtre du Séminaire de Québec. Agréées pour vous et pour les vôtres mes religieuses et vives félicitations".—✠ ANDRÉ-ALBERT, évêque de Rimouski.

"La lecture de votre prime fut pour moi un véritable régal en même temps qu'un adoucissement à la peine que je ressentais de n'avoir pu assister à vos fêtes".—Frère E., O.F.M., enfant du Cap de la Madeleine.

"Je viens de dévorer les pages qui m'ont fait revivre la grande journée du 12 septembre dernier". J'ai fait le voyage sur le train des malades, et c'est avec plaisir que j'ai lu ce que je savais déjà sur les merveilles opérées par Notre-Dame du Rosaire en leur faveur.—Frère V.B., O.M.I.

"Qu'elles ont été belles vos fêtes ! Puisse votre intéressante brochure pénétrer dans tous les foyers, afin de dire à tous que ce n'est pas en vain que l'on travaille pour la Sainte Vierge !"—Une Religieuse.

"On m'a procuré le précieux privilège d'assister aux imposantes asises qui se sont tenues en septembre dernier à l'occasion du deuxième centenaire du Sanctuaire national de N. D. du Cap, et grâce à votre bienveillance, je pourrai revivre ces quelques heures fortunées en parcourant vos pages d'où se dégagent des parfums de la plus tendre piété envers Notre-Dame".—J. M. Roberge, C.S.V., assistant-provincial, Montréal.

"La lecture attentive de votre magnifique volume m'a rappelé de très doux souvenirs... Je vous inclus un petit billet de \$5.00 pour mon abonnement aux Annales du T. S. Rosaire, et les oeuvres de Notre-Dame du Cap".—Mgr Eustache Dugas, Joliette.

Avec de telles recommandations, nos 20.000 exemplaires vont s'enlever rapidement. Peut-être faudra-t-il songer à un second tirage... Tant mieux pour Notre-Dame du Cap !

*
*
*
*
*
*
*
*

Témoignage éclatant

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE AUGUSTIN, DONTENWILL,
Arch. de Ptolemaïs et Supérieur Général
des Oblats de Marie Immaculée,

Vénérable Frère,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Il nous fut agréable d'apprendre par vos lettres, vous n'en doutez pas, que la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, gouvernée par Vous avec tant de sagesse, va célébrer le siècle déjà révolu depuis sa fondation. Nous nous associons de grand cœur à votre commune joie, en y ajoutant Nos félicitations. Nous savons, en effet, fort bien que, dans ce laps de temps, votre Institut a réalisé de multiples et grandes oeuvres pour l'utilité de l'Église, et non pas seulement dans les limites de la Provence où il prit naissance, mais encore au delà de ses frontières, en sorte qu'on peut, en un sens, affirmer que la volonté divine lui a donné l'étendue du monde comme province à cultiver. En cela Dieu semble avoir voulu récompenser vos oeuvres et votre zèle. Nous constatons, en effet, qu'en vous ont brillé les vertus de votre éminent Fondateur et Législateur, dont la mémoire est en bénédiction, prit à cœur de vous infuser dès l'origine, savoir : une ardente dévotion envers la Très Bienheureuse Vierge, une profonde vénération pour le Siège Apostolique, et comme efflorescence de ces vertus, la charité fraternelle qui vous fait aimer réciproquement et travailler au salut des âmes. Et nous ne devons pas oublier, ou plutôt nous devons mettre en relief à votre louange que, dans nombre de régions, vous vous efforcez, et avec fruit, d'amener des tribus sauvages à la civilisation chrétienne; que vous mettez vos soins à former la jeunesse aux belles-lettres, que vous enseignez même les sciences sacrées, jusqu'aux grades les plus élevés. Tout cela, quand l'occasion s'en offrait, Nos Prédé-

cesseurs l'ont souvent préconisé. A ces éloges, Nous ajoutons aujourd'hui, et de grand coeur, les Nôtres. En outre, pour qu'il reste un témoignage éclatant de Notre bienveillance, Nous vous nommons, Vénérable Frère, *Archevêque Assistant au Trône Pontifical*, et par cette distinction, Nous entendons honorer tout l'Institut que vous gouvernez. Quant à vous, continuez comme vous le faites, par votre union au Pontife Romain, à bien mériter de l'Eglise, assurés que les secours célestes ne vous manqueront jamais si vous honorez l'auguste Mère de Dieu avec l'ardeur qui est traditionnelle chez vous. Comme gage de ces grâces et aussi comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à Vous, Vénérable Frère, ainsi qu'à toute la famille des Oblats, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 décembre de l'année 1915.

BENOIT XV, PAPE.

AVIS

D'après le "Guide officiel du Service Postal", une adresse au complet doit comporter :

- 1° Les nom et prénom du destinataire, avec les indications nécessaires pour le distinguer, au besoin, d'un autre qui porterait le même nom dans la même localité;
- 2° Le nom de son bureau de poste, et non pas seulement de sa paroisse;
- 3° Le nom de son comté;
- 4° Le nom de sa province, s'il habite le Canada, et de son état, s'il habite les Etats-Unis;
- 5° Le nom de son quartier et de sa rue, et le numéro de sa maison, si la lettre doit être distribuée à domicile, dans une ville, par le facteur;
- 6° Le numéro de son casier postal ou de sa boîte rurale.

L'ADMINISTRATION.

Cris du Coeur

"Il y a trois ans, prise d'hémorragies, je crachai beaucoup de sang. Mon médecin, jugeant mon cas des plus graves, déclara à mon mari que je ferais bien de mettre ordre à mes dernières volontés. Lorsque je me vis ainsi obligée de quitter mes cinq enfants, dont l'aîné n'avait que huit ans, je me tournai du côté de Notre-Dame du Cap et la priai de toute mon âme de me laisser à ma chère famille. Je lui promis que si mon enfant recevait le saint baptême, je le lui consacrerai moi-même à son autel. Notre petite fille est venue au monde forte et bien portante. Je me suis acquittée de ma promesse. Aujourd'hui je puis vaquer à mes nombreuses occupations. Ci-inclus un joli montant promis et collecté dans notre village de Batiscan, avec l'assentiment de Monsieur le Curé".—Dame Eugène Nobert.

* * *

"Mon jeune enfant, menacé de perdre la vue, a été guéri par applications d'eau de Notre-Dame de Lourdes et de roses bénites, et après plusieurs neuvaines de communions en l'honneur de la Sainte Vierge. Ci-inclus le montant d'une basse messe et de deux grand'messes, ainsi que \$5.00 pour l'ornementation du Sanctuaire, en action de grâces à Notre-Dame du Cap. Qu'elle daigne nous continuer sa puissante protection !" — Dame J. A. B.. de Gentilly.

* * *

"Aujourd'hui, fête de l'Immaculée Conception, j'ai voulu présenter un bouquet à la Reine du Ciel, pour la remercier du plus profond de mon coeur de mère pour la guérison de mon bébé.

Il y a un mois, je vous recommandais ce cher enfant, souffrant d'une hernie, bien maigre, en langueur, pleurant nuit et jour. Vous m'avez envoyé deux médailles, une de Notre-Dame du Cap et l'autre de saint Gérard, son patron. Je les ai appliquées sur la partie malade. O prodige ! La plaie s'est fermée. Mon bébé est guéri.

Le bouquet en question est formé de douze abonnements nouveaux que j'ai recueillis aujourd'hui après avoir demandé à l'Immaculée de me venir en aide. J'en avais promis trois; la Sainte Vierge m'en a procuré douze. Veuillez publier ma vive reconnaissance".—Dame P. C., de Chester-Est.

Lourdes ou Vichy

C

EST le docteur *Dieu* qui opère à Vichy comme à Lourdes. A Vichy, Il guérit souvent ; à Lourdes rarement. *Pourquoi ?*

* * *

Ecoutez l'éminent abbé Duplessy qui résout cette thèse avec des arguments tout à fait irrésistibles et instructifs.

Question.—Nous sommes en famille à Vichy, pour la santé de ma mère. Or, hier, nous rencontrons un ami qui, entre autres propos, tint celui-ci : "Puisque vous croyez à Lourdes, Madame, pourquoi n'y êtes-vous pas allée directement, au lieu de venir demander votre guérison aux eaux de Vichy ?"

Nous n'avons su que répondre. Voulez-vous nous y aider ?

Réponse.—Décidément, les chrétiens n'ont pas de chance ! La dernière fois, je constatais qu'on leur interdisait de se défendre contre un injuste agresseur, sous prétexte que le cinquième commandement défend de tuer. Cette fois, on leur défend de boire de l'eau de Vichy, sous prétexte qu'il y a de l'eau de Lourdes !... Que leur défendra-t-on encore la fois prochaine ?...

En attendant que l'avenir résolve cette question, je vais essayer de répondre à celle que vous me posez. Je suppose que ce soit vous-même qui souffriez du foie ou de l'estomac, et je vous dis, en deux points : Vous, croyante, 1^o vous n'avez pas plus de motifs d'aller à Lourdes qu'à Vichy, et 2^o vous avez peut-être plus de motifs, pour le moment du moins, d'aller à Vichy qu'à Lourdes.

* * *

1^o Et d'abord, vous n'avez pas plus de motifs d'aller à Lourdes qu'à Vichy. Ici et là, en effet, qu'allez-vous chercher ? La guérison. Ici et là vous allez boire de l'eau. Ici et là, vous attribuez à l'eau le pouvoir de vous guérir.

Or, d'où vient précisément la vertu de ces eaux ? Qui la

leur a donnée ? Ici et là un même... docteur, le "docteur Dieu". Pourquoi, en effet, les eaux de Vichy guérissent-elles ? Les savants me répondent que c'est parce qu'elles ont une vertu curative : sans être savant, on pouvait s'en douter. Mais qui donc leur a donné cette vertu curative ? Qui a mis dans l'eau ces sels, dans ces sels cette action sur telle ou telle partie de l'organisme humain, dans l'organisme humain cette disposition à subir l'influence bienfaisante de tel sel ou de telle eau ? C'est Dieu... le même Dieu qui guérit à Lourdes.

Je sais bien qu'il y a des différences, mais je les réserve pour tout à l'heure. Ici, je ne m'occupe que des ressemblances.

Si donc c'est en chrétienne que vous agissez lorsque vous allez à Lourdes demander une guérison, vous pouvez aussi agir en chrétienne lorsque vous allez à Vichy. Saint Paul le disait, sans penser à Vichy, il est vrai, mais l'universalité de sa sentence fait qu'elle s'applique à Vichy comme ailleurs : "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout en l'honneur de Jésus-Christ... et rendez grâces à Dieu".

Et comment irez-vous *chrétiennement* à Vichy ? En remerciant Dieu d'avoir semé dans la nature les remèdes aux maux dont vous souffrez ; en le priant d'y aider les médecins à vous bien conseiller, les eaux à vous bien soulager ; en lui promettant de faire un bon usage de la santé que vous aurez recouvrée. Vous serez ainsi très agréable à Dieu, n'en doutez pas... autant que votre aïeule qui est peut-être allée à Vichy en 1857, et que nul ne chicanait à cet égard, puisque le miracle de Lourdes ne s'était pas encore produit.

* * *

2° J'arrive à mon deuxième point. Je ne l'aborde pas sans quelque tremblement : je serais désolé, en effet, que vous me soupçonniez de tiédeur à l'égard de Lourdes. Pour me garantir contre ce soupçon, j'aime mieux vous dire tout de suite que c'est de Lourdes que je vous écris ceci. Mais, en toute sincérité, je ne crois pas faire tort à votre dévotion pour Notre-Dame de Lourdes — ni à la mienne — en vous disant : "Vous avez, pour le moment du moins, plus de motifs peut-être d'aller à Vichy qu'à Lourdes".

Ici, j'aborde la *différence* qu'il y a entre les deux eaux. A Vichy, Dieu guérit *naturellement* : c'est-à-dire que sa bonté a

mis à notre usage, dans les eaux, cette "vertu curative" que constate la science, et qu'alors notre guérison est un fait naturel, une conséquence qui doit ordinairement découler du recours aux eaux de Vichy : elle n'est pas miraculeuse.

A Lourdes, au contraire, Dieu guérit *supernaturellement* : dans l'eau, en effet, il n'y a rien, pas plus que dans n'importe quelle eau pure. Analysez l'eau de Vichy, vous y trouverez les sels curateurs ; analysez l'eau de Lourdes, vous ne les y trouverez pas : ce qu'elle possède ne tombe pas sous le sceptre de la chimie ; Dieu intervient directement pour guérir ceux qui la boivent. Et c'est précisément cette intervention *directe* de Dieu qui constitue le miracle.

Mais, notez-le bien, le miracle est un fait exceptionnel, sortant des règles ordinaires de la nature, les dominant même, et par le fait, *très rare*. Il sort donc de l'ordre ordinaire des choses tel que Dieu l'a établi pour le courant de notre vie ? Et donc, si vous commencez à souffrir de l'estomac et que vous vous demandiez : "Dois-je aller à Vichy ou à Lourdes ?" c'est exactement comme si vous vous demandiez : "A laquelle de ces deux cliniques dois-je aller trouver le docteur Dieu ?" Et à cette question vous répondrez :

"A Vichy, Dieu guérit souvent, à Lourdes rarement ; car à Vichy, Dieu guérit pour guérir, tandis qu'à Lourdes il guérit pour manifester sa puissance. Je vais donc faire ce qui me paraît le plus indiqué : j'irai à Vichy demander à Dieu de me guérir par les eaux de cette localité. Et puis, si elles ne font rien, j'irai à Lourdes demander à Dieu de vouloir bien me guérir directement. Même si les eaux de Vichy me sont favorables, j'irai, le cas échéant, à Lourdes, soit pour y demander à Dieu de rendre ma cure de Vichy plus prompte ou plus efficace encore, soit remercier Marie de tous ses bienfaits à mon égard. Vichy n'exclut pas Lourdes, Lourdes n'exclut pas Vichy : il ne s'agit pas, encore une fois, de deux docteurs, concurrents l'un de l'autre, mais tout uniment du docteur Dieu, opérant ici par des intermédiaires et là par sa seule volonté. Des deux côtés on peut aller à lui, avec confiance, en chrétien, c'est-à-dire soumis à sa volonté, prêt à le remercier s'il guérit, prêt à se soumettre s'il juge meilleur pour notre salut de ne pas nous guérir.

E. DUPLESSY, Ptre.

Les Petites Soeurs de la Sainte Famille

LES FINS DE LA SOCIÉTÉ.

La nature et le but de toute association religieuse sont souvent multiples et complexes. D'une façon nette et positive, la Vénérée Fondatrice a tracé, au début de ses Constitutions, une *double fin* que ses Filles doivent poursuivre et atteindre.

L'une, qui leur est commune avec toutes les âmes religieuses de l'Eglise universelle, c'est leur perfection ou *sanctification personnelle*, surtout par la reproduction de l'humilité intérieure et extérieure de la Sainte Famille. L'autre, qui leur est spéciale, c'est "le dévouement aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges, dans toutes ces maisons chères à la sainte Eglise dont le but est la formation des prêtres..."

En ce qui regarde la première fin, quelle est bien la nature, la définition du voeu de religion ? C'est une promesse faite à Dieu, de suivre la voie des "conseils évangéliques", et ainsi d'agir plus et mieux pour Jésus-Christ que dans "la vie chrétienne ordinaire". En réalité, c'est en vertu de la profession des "voeux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance", que s'établit le fondement essentiel de la vie religieuse. En cela seul, cette vie est déjà plus parfaite, c'est-à-dire qu'elle conduit les âmes privilégiées, qui assument et pratiquent ces saints engagements, à la perfection relative de leur état.

Dès que l'autorité ecclésiastique légitime vient sanctionner ces voeux, il existe une "Société religieuse diocésaine". Si l'approbation est conférée à la Société par le Vicaire de Jésus-Christ, elle devient "Société religieuse de l'Eglise universelle" : c'est alors un véritable *Institut religieux*.

Puisque les voeux des Petites Soeurs sont agréés de Sa Grandeur, l'évêque de Sherbrooke, puisqu'ils sont soumis "à sa juridiction épiscopale", il faut conclure que leur Société de la Sainte-Famille forme une *Société religieuse diocésaine*; il faut admettre que ces voeux sont aptes à les mener à la plus haute perfection, et qu'elles n'ont rien à envier aux membres admis dans les autres Congrégations.

En ce qui concerne la deuxième fin, ayant pourvu essentiellement au perfectionnement surnaturel de l'âme de ses "pieuses Filles", la Vénérée Fondatrice leur assigne leur place, leur tâche propres, à côté des autres associations religieuses. D'un trait de plume, elle leur trace ce que l'on appelle communément le *devoir d'état*, c'est-à-dire les occupations précises et journalières qui leur incombent, en dehors des exercices prescrits par les Constitutions.

Leur fin spéciale doit être "de se dévouer aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges..." Voilà, après le souci de leur âme, ce à quoi elles doivent plier leur corps, occuper leurs bras et leurs mains, leur personne entière. La Providence, qui veille sur toute la création, qui préside à l'éclosion des vies humaines au foyer ou dans la Société religieuse, a daigné créer et susciter celle-ci à Memramcook, N.B., en 1875. C'est Dieu seul qui a voulu bénir et féconder ce grain de sénevé, lui donner la croissance et l'expansion, le faire verdier, fleurir, fructifier. C'est la Sainte Famille de Nazareth qui l'a transplanté à Sherbrooke, sous les yeux et la main, près de l'intelligence et du cœur d'un vaillant évêque, missionnaire, apôtre, protecteur et second Père de l'Institut naissant. C'est là que sont choisies les boutures et les greffes qui ont pris racine dans les *missions* fondées dans tant de diocèses du Canada et des États-Unis.

Toutefois, on ne saurait oublier ni taire la vérité. Si la Société des Petites Soeurs a pu si merveilleusement s'implanter et s'étendre de toutes parts, ce n'est qu'en vertu de l'admirable "dévouement des pieuses Filles aux humbles travaux du ménage"; ce n'est qu'en raison de la fin désignée qu'elles ont su si généreusement et si héroïquement atteindre, partout où la voix de Jésus, de Marie, de Joseph, les a daigné convier "aux travaux les plus bas et les plus obscurs", "humbles servantes" des prêtres et des évêques, "s'appliquant à tous les soins du ménage". Combien d'héroïnes jeunes, pieuses, dévouées sont déjà tombées, revêtues de leur humilité et de leur modestie, enrichies des mérites de leur zèle et de leur fidèle imitation des trois personnages de la Sainte Famille !

(à suivre)

L. LEJEUNE, O. M. I.

Prières à Jeanne d'Arc

POUR LA FRANCE

Nous prédisant la fin prochaine
Des affronts subis tant de fois,
Entendrons-nous bientôt des voix,
Comme toi, Jeanne, sous le chêne ?

La France, après son deuil cruel
Et tant d'espérance trompée,
Découvrira-t-elle une épée,
Comme toi, Jeanne, sous l'autel ?

Partirons-nous pour la frontière,
Sentant, dans nos drapeaux soyeux,
Souffler un vent victorieux,
Comme toi, Jeanne, en ta bannière ?

Oh ! le jour qu'il faudra marcher
Vers le grand but qui nous attire,
Dans nos coeurs, ô Jeanne, ô martyr,
Mets les flammes de ton bûcher !

FRANÇOIS COPPÉE.

POUR LE CANADA

“Il y a quelques jours, j'avais le bonheur d'assister aux fêtes grandioses et touchantes par lesquelles on célébrait, à Rouen, la béatification de Jeanne d'Arc. J'entendais l'une des voix les plus éloquentes de la chaire française. Permettez-moi de vous transcrire, dans un langage, hélas ! bien décoloré, une pensée magnifique de l'orateur. Après avoir fait le récit de la

longue passion de l'héroïne, il racontait ce moment d'horreur, cet instant de stupeur, où la haine et le remords déchiraient l'âme de Winchester et de Bedford. Au pied du bûcher, on avait trouvé le coeur encore vermeil de la martyre et une poignée de cendre. "Que faire", se dirent les bourreaux ? "Si nous ne les faisons pas disparaître, le peuple en fera des reliques ; et Jeanne morte combattra encore contre nous".

Ils les jetèrent à la Seine, donnant ainsi à tout ce qui restait sur terre de la vierge héroïque le seul tombeau qui lui convint. Et ce coeur toujours vivant, remontant jusqu'aux sources du fleuve, allait au coeur même du pays de France, raviver l'âme nationale et compléter l'oeuvre de rédemption. Puis, redescendant le flot et traversant la mer, le coeur de Jeanne allait aborder aux rives de l'Angleterre, pardonner à ses bourreaux et jeter sur la terre anglaise la semence des accords futurs, que le travail des siècles devait faire germer, unissant enfin, dans une cordiale entente, ces deux grandes nations qui cherchèrent, pendant tant d'années à s'arracher la domination du monde.

Permettez-moi de prolonger cette image si touchante. Plaisons-nous à penser que le coeur de la sainte française, traversant l'Atlantique, est venu jusqu'à cette terre canadienne, où la croix du Christ et la pensée française jetèrent les premières semences de civilisation chrétienne, où pendant cent cinquante ans les fils des deux mêmes races se disputèrent, par la force des armes, les deux rives du Saint-Laurent, mais où la Providence a voulu qu'ils fussent enfin réunis sous un même drapeau. Demandons à Jeanne d'Arc de consommer l'alliance entre les vaincus et les vainqueurs d'autrefois, et, de permettre que sa langue, cette langue si belle, si claire, qui lui faisait déjouer les subtilités des casuistes, repousser la trahison et la lâcheté, que cette langue française conservée par nous, Français d'Amérique, au lieu d'être un élément de discorde entre les deux grandes races, devienne au contraire le véhicule des plus belles et des plus nobles pensées, des pensées généreuses, des pensées d'union par lesquelles Anglo-Canadiens et Canadiens-Français, Saxons et Celtes, sauront faire triompher dans la partie nord du continent américain les meilleures traditions des deux grandes nations qui ont donné naissance à la patrie canadienne". (HENRI BOURASSA, au congrès de la langue française à Québec).

POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

O Christ, ami des Francs ! Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions, par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Foi.

O Christ, notre Roi ! nous vous jurons fidélité éternelle ! Faites que, nourris du pain de votre Sainte Eucharistie, nous croissions en "*un peuple parfait*", que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la "*Fille Aînée de l'Eglise*".

O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France ! Sauvez notre Cher Canada ; et vous, Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Au bas de cette supplique, déjà approuvée par Pie X, Sa Sainteté Benoît XV daignait écrire au mois d'août 1915 :

"Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande".

Un homme voyageait un jour, accompagné d'un fort beau chien. Arrivé à l'hôtel, il se met à la table d'hôte, où siégeaient aussi plusieurs convives de sa connaissance. C'était un vendredi. Un des convives en le voyant, s'écria :

"Bon ! nous allons avoir plus de viande, Monsieur un tel est un dévot, il mangera maigre ; c'est autant qui va nous rester".—"Pas du tout", répondit cet homme, "je réclame ma part de gras".—"Mais", dit-on à la ronde, "et votre confesseur ? il vous donnera une fameuse pénitence... Il vous refusera l'absolution, etc., etc.," Cet homme resta calme, mit toutes ses portions de viande dans une assiette, puis les présenta à son chien en lui disant : "Mange cela, toi, tu n'as pas d'âme à sauver".

La leçon était dure. On voulut se fâcher, on menaça ; mais l'homme et son chien faisaient si bonne contenance, qu'on jugea plus prudent de ne pas insister.

Chronique Mariale Internationale

CROISADE DE PRIÈRE POUR LA PAIX

Après Mgr Roy, de Québec, N.N. S.S. Bruchési et Cloutier viennent de demander aux fidèles de leurs diocèses de s'enrôler dans la croisade de prière recommandée par le Souverain Pontife.

"Nous devons", écrit Mgr Cloutier, "hâter par nos ardentes prières le jour de la délivrance et de la paix. C'est à Marie, Reine de la paix que le Pape veut que nous nous adressions de préférence. Le Rosaire est sa louange de prédilection; ce sera par le Rosaire que nous l'invoquerons et la supplierons. . .

Chaque jour du carême, dans chaque paroisse du diocèse on récitera publiquement, à l'église, pendant une demi-heure, le chapelet avec méditation des mystères. Il sera choisi pour cet exercice le temps de la journée qui convient le mieux au plus grand nombre. Dans tous les villages, il y a des personnes libres de leur temps, qui pourront être assidues à ces prières publiques; les paroissiens éloignés y suppléeront par la récitation du chapelet, en famille ou en leur particulier; les communautés s'uniront aux fidèles par leurs exercices de piété ordinaires.

Nous aurons ainsi une voix puissante, qui s'élèvera chaque jour, de tous les points du diocèse, vers Marie, la Reine de la paix, pour la supplier de mettre un terme à la dévastation du monde, d'incliner le coeur des souverains et des peuples vers la justice, et de nous donner au plus tôt des jours de tranquillité et de calme après la tempête".

De son côté, Mgr l'Archevêque de Montréal demande à ses ouailles "d'avoir, chaque jour, dans leur église des exercices de piété. J'espère que l'on y viendra en très grand nombre. Il faut, chers collaborateurs, prier avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour obtenir la fin de la guerre qui déssole le monde. On a parlé d'une croisade de tous les enfants

de l'Église par le rosaire. Nous savons, en effet, les grâces obtenues, au cours des siècles, au moyen de cette dévotion. Léon XIII l'a rappelée plusieurs fois dans ses encycliques. Marie est invoquée à juste titre comme le secours des chrétiens. Faisons passer par elle nos supplications au Seigneur. Si l'univers catholique la choisit comme son avocate et sa médiatrice, s'il s'adresse à elle avec une filiale confiance, nous pouvons espérer que le Seigneur se laissera toucher.

“Dans nos communautés religieuses, on pourra facilement, je crois, s'organiser pour que le chapelet se récite, à chaque heure du jour, par un groupe ou par un autre. Je crois surtout à l'efficacité de cette prière sur les lèvres des enfants, des orphelins et des pauvres.

“J'invite les fidèles à faire chaque jour, s'ils le peuvent, et ceux qui le peuvent se comptent par milliers, une visite à l'église, et durant cette visite à réciter un chapelet aux intentions que je viens d'indiquer.

“De plus, je demande à toutes les familles du diocèse de réciter aussi le chapelet en commun. Cette pieuse coutume de nos pères a été heureusement conservée en beaucoup de lieux ; je voudrais qu'elle fût reprise partout”.

“LE SECRET DE LA SALETTE”

Il est parvenu à la connaissance de la Suprême Congrégation du Saint-Office qu'il ne manque pas de gens, même appartenant à l'ordre ecclésiastique, qui, en dépit des réponses et décisions de la Sacrée Congrégation elle-même, continuent, par des livres, brochures et articles publiés dans des revues périodiques, soit signés, soit anonymes, à traiter et discuter la question dite du “Secret de la Salette”, de ses différents textes et de ses adaptations aux temps présents ou aux temps à venir ; et cela non seulement sans l'autorisation de l'Ordinaire, mais même contrairement à leur défense. Pour que ces abus, qui nuisent à la vraie piété et portent une grave atteinte à l'autorité ecclésiastique, soient réprimés, la même Sacrée Congrégation ordonne à tous les fidèles, à quelques pays qu'ils appartiennent, de s'abstenir de traiter et de discuter le sujet dont il s'agit, sous quelques prétextes ou sous quelque forme que ce soit, tel que

livres, brochures ou articles signés ou anonymes, ou de toute autre manière. Que tous ceux qui viendraient à transgresser cet ordre du Saint-Office, soient privés, s'ils sont prêtres, de toute dignité qu'ils pourraient avoir, et frappés de suspense par l'Ordinaire du lieu, soit pour entendre les confessions, soit pour célébrer la messe; et s'ils sont laïcs, qu'ils ne soient pas admis aux sacrements, avant d'être revenus à résipiscence. En outre, que les uns et les autres se soumettent aux sanctions portées, soit par Léon XIII dans la constitution "*Officiorum ac munerum*" contre ceux qui publient, sans autorisation régulière des Supérieurs, des livres traitant de choses religieuses, soit par Urbain VIII dans le décret "*Sanctissimus Dominus Deus noster*", rendu le 13 mars 1625, contre ceux qui répandent dans le public, sans la permission de l'Ordinaire, ce qui est présenté comme *révélations*.

Au reste, ce décret n'est pas contraire à la dévotion envers la Très Sainte Vierge, invoquée et connue sous le titre "Reconci-liatrice de la Salette".

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 21 décembre 1915.

LOUIS CASTELLANO,
notaire, S. R. et U. I.

PREMIER PELERINAGE NATIONAL A PONTMAIN

A l'occasion du 45ème anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge, le Comité de Notre-Dame du Salut a organisé le premier pèlerinage national à Pontmain. Recommandé par Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, et par plusieurs évêques, entre autres ceux d'Amiens et de Nantes, le pieux mouvement groupa aux pieds de Notre-Dame de l'Espérance une foule évaluée à plus de 5,000 personnes, dont 2,000 au moins reçurent la Sainte Communion.

"En disant au revoir au pieux sanctuaire", écrit un pèlerin dans la Croix de Paris, "puisque la résolution a été prise d'y retourner désormais chaque année après le pèlerinage de la victoire, nous emportons le doux pressentiment que nos humbles prières, auxquelles s'étaient unies celles de presque tous les catholiques de France, allaient, comme jadis, être exaucées "en peu de temps" et que la Vierge continuait de dire au temps présent : "Mon Fils se laisse toucher..."

BELLE PRIERE

Sa Sainteté le Pape Benoit XV a bien voulu donner à tous les évêques la faculté d'ajouter dans les litanies de la Sainte Vierge, pendant la durée de la guerre, l'invocation : *Regina Pacis, ora pro nobis*. Reine de la paix, priez pour nous, à la suite de l'invocation, Reine du très saint Rosaire, priez pour nous.

Entrant dans les vues du Souverain Pontife, redisons à Notre-Dame de la Paix cette belle prière, que l'on trouvait naguère écrite sur la toile, au revers de l'image miraculeuse de Sainte Marie Majeure, qui porte aussi le titre de Notre-Dame de la Paix :

“Salut, auguste Reine de la paix, Très sainte Mère de Dieu ; par le Coeur Sacré de Jésus, votre Fils, Prince de la paix, arrêtez son bras courroucé et faites qu'il règne sur nous dans la paix”.

MÉDAILLES DE NOTRE-DAME DU CAP.

Les soldats de France se munissent de la médaille des Madones qui leur sont chères. Pourquoi nos soldats canadiens-français n'emportent-ils pas avec eux la médaille de la Reine du Canada, bénite dans son Sanctuaire national ?...

Quel bonheur n'éprouverions-nous pas à la pensée que Notre-Dame du Cap protège là-bas ceux des nôtres qui se battent en héros.

Mères, épouses, soeurs, procurez-vous, à nos bureaux, au prix de 15 sous la douzaine, pour vos fils, vos époux et vos frères, des médailles de Celle que vous invoquez avec tant d'amour et de confiance.

A. J., O. M. I.



LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Calvaire

Tableau de la Sainte Vierge (\$50.00)

—*“Je promets \$50.00 pour le Calvaire afin d’obtenir une faveur temporelle”*.—C. M., de Batiscan.

Tableau de Saint Jean L’Evangéliste (\$25.00)

—*“Je promets de verser une offrande de \$25.00 si j’obtiens un emploi pour mon fils et la vente d’une propriété”*.—Dame W. D., de Sainte-Anne des Plaines.

Tableau de Sainte Madeleine (\$10.00)

—*“Je promets \$10.00 pour le Calvaire, si j’obtiens une guérison”*.—Dame J. T., de Val Racine.

—*“Si la Sainte Vierge me soulage dans mes épreuves et mes souffrances, je lui ferai une offrande \$10.00 pour son Calvaire”*.—Dame W. H., de Chicoutimi-Ouest.

Tableau du Bon Larron (1 sou à \$10.00)

—*“Je promets \$5.00 à l’oeuvre du Calvaire pour obtenir une guérison”*.—Une abonnée de Red Lake.

—*“J’ai promis \$2.00 pour votre Calvaire, afin d’obtenir une faveur importante. Il va du salut de mon âme”*.—Dlle M. R. H., de Montréal.

—*“Mon fils est porté à la colère et au manque de soumission. Je donnerai \$5.00 pour le Calvaire s’il se décide à faire des efforts pour se corriger”*.—Dame W. B., de Saint-Célestin.

—*“Mon mari, adonné à la boisson et à d’autres vices infâmes, me rend bien misérable. Si je suis exaucée, je verserai \$3.00 pour votre Calvaire”*.—Une mère de Montréal.

—*“Si la Vierge du Cap m’obtient une faveur toute spéciale, je lui donnerai \$5.00 pour son Calvaire”*.—Dlle O. M., de Stotsville.

—*“Je veux obtenir du succès dans une forte entreprise et la conversion d’une personne ivrogne qui m’est bien chère, et, dans ce but, je promets une offrande pour le Calvaire”*.—Dame N. B., de Berlin.

Arctic Centre : Dame J. Talbot, pour obtenir une guérison, \$1.00.—Batiscan : J. B. Tourigny, pour guérison obtenue, \$3.00.—Fall-River :

Dlle Josephine Bellefeuille, pour faveur obtenue, \$1.00.—*Grand'Mère* : Thomas Boucher, 50 sous.—*Dame A. D.*, \$2.00.—*Dame Joseph Rothier*, 25 sous.—*Hollywood* : Dlle Alexina Lafleur, \$2.50.—*Haverhill* : Dlle Léona Beauvais, 50 sous, pour position obtenue.—*Hubbell, Mich.* : Dame Damase Saint-Germain, pour guérison obtenue, 50 sous.—*Hull* : X, \$1.00.—*Lamoureux, Alta* : ? 50 sous.—*Manchester* : Dame Arthur Grammont, pour faveurs obtenues, \$1.00.—*New-Bedford* : Dame H. Brouillette, \$5.00.—*Québec* : L. P. Gagnon, 50 sous.—*Rumford* : A. Sicotte, pour obtenir une faveur, \$1.00.—*Sainte-Anne des Monts* : Dame Elzéar Lefrançois, 50 sous.—*Sainte-Flore* : Une abonnée pour faveur à obtenir, 50 sous.—*St Hyacinthe* : A. E. L., 50 sous.—*Saint-Stanislas de Champlain* : Arthur Trépanier, \$2.00 pour le tombeau.—*Saint-Thomas de Joliette* : X., \$1.00.—*Saint-Tite* : Dame W. Marchand, 25 sous.

—*Ci-inclus un mandat de \$2.00 pour deux guérisons obtenues et deux autres à obtenir pour mes deux petits garçons*.—Une mère de *Grand'Mère*.

LE CRUCIFIEMENT VERITABLE

Il n'y a que Jésus Crucifié qui sache bien crucifier. Lorsque nous voulons nous crucifier nous-mêmes, nous nous y prenons de manière à ce que la croix ne nous fasse point de mal; et puis, lorsqu'elle nous blesse, nous avons toujours la satisfaction bien intime de faire notre volonté en faisant ainsi.

Quant à Jésus-Christ, lorsqu'il nous crucifie, c'est pour tout de bon : la croix est de bon bois, bien dur; les clous sont pointus et piquent réellement; et nous restons étendus là, non parce que telle est notre volonté mais parce que telle est la sienne. Le crucifiement de la volonté, voilà le crucifiement véritable.

(MGR DE SÉGUR).

ACTIONS DE GRACES

*"Il est digne, juste, équitable et salu-
taire de vous rendre grâces en tout
temps et en tout lieu".*

AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Alfred, Ont. : Deux grandes faveurs.—*Mde V. Daoust*.—*Alfred Sta* : Guérison de mon mari. Off : 10 sous.—*Dame J. G.*—*Amos* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off : 10 sous.—Une abonnée.—*Ange Gardien* : Grand soulagement dans une sérieuse ma-

ladié de coeur. Off : \$1.00 pour messes.—Dme J. P.—*Augusta, Maine* : Guérisons obtenues après neuvaine.—Mde Auguste Rodrigue.—*Berlin, N. H.* : Guérison obtenue après promesse de m'abonner pour la vie et de faire publier.—Mde M. Dion.—Exemption d'une grave maladie. Off : un abonnement.—Abonnée.—*Bienville* : Guérison de mon petit garçon. Off : 10 sous.—Mde P. M.—*Cap de la Madeleine* : Guérison d'un empoisonnement de sang au pied, après promesse d'une messe et de publication.—Wilfrid Vigneault.—Guérison d'un cheval de prix. — Dme H. C. — *Champlain* : Guérison d'un grave mal de jambes.—Une mère de famille, Dme A. T.—*Chester Est* : Guérison d'un cheval de prix. Off : une grand'messe.—Dme N. Boucher.—*Chûtes hawenegan* : Faveurs. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*Cobalt, Ont* : Guérison. Off : \$3.00 pour une grand'messe.—Dme Ph. Paquette.—*Dowville* : Grande faveur. Off : un abonnement.—L. L. Comeau.—*Deschambault* : Faveur. Off : 50 sous.—Dme A. P.—*Duluth, Minn.* : Faveur. Off : \$1.00 pour messes.—Dme M. S.—*Fall-River* : Faveur. Off : \$1.00.—Dlle J. B.—*Gascous* : Guérison de mon mari, après offrande de deux messes.—Une abonnée.—*Gentilly* : Heureuse maladie et baptême de mon enfant. — F. G. — *Grand'Mère* : Guérison obtenue. Off : \$2.00. — Une Zélatrice. — Guérison de mon enfant. — Dame C. Richard. — Deux guérisons. Off : \$2.00 pour le Calvaire.—Une abonnée, Dme O. D.—*Grand Remou, Matane* : Guérison de ma petite fille.—Une mère reconnaissante.—*Gravelbourg, Sask* : Faveurs. Off : \$5.00.—M. A. R.—*Haileybury* : Guérison merveilleuse de mon petit garçon après promesse de m'abonner aux annales.—Mde N. Charbonneau.—*Hull* : Guérison. Off : \$1.00 pour le Calvaire.—Dme E. D.—Guérison partielle.—Mde J. L.—*Issoudun* : Grâce. Off : \$1.00.—Dme D. P.—*Jonquières* : Faveurs. Off : \$5.00 pour messes.—Mde A. W. Kane.—Faveur. Off : \$2.00.—Mde H. F.—*La Butte* : Guérison.—Dme Ed. L.—*Lachevrotière* : Prompte guérison. Off : 25 sous.—Mde C. Naud.—*Lachine* : Faveur. Off : \$1.00 pour messes.—Dme G. D.—*La Tuque* : Guérison de mon enfant.—Mde John Doucet.—*Laverlochère* : Guérison d'un mal à la mâchoire causé par l'extraction de 3 dents. Off : 10 sous.—Une zélatrice.—*Lawrence, Mass* : Guérisons. Off : \$2.00.—Melle E. Q.—*Lotbinière* : Grande faveur. Off : \$1.00.—M. et Mde L. Ch.—Faveur. Off : \$3.00.—M. J. U.—*Maisonneuve* : Guérisons et faveurs.—Dme J. P.—*Manchester* : Deux guérisons pour mon mari et moi.—Dme A. G.—Faveur. Off : 50 sous.—Une Enf. de Marie. B. B.—Guérison. Off : Un abonnement.—Dme I. M.—Faveur.—Melle V. St-Germain.—*Maniwaki* : Grande faveur, guérison.—Une abonnée.—Conversion de mon garçon obtenue par l'intercession du Sacré-Coeur de Jésus, de la Ste Vierge et St Joseph.—Dme Vve D.—*Maria* : Guérison obtenue après neuvaine au Sacré-Coeur de Jésus et à la Sainte Vierge.—M. A. D.—*Montréal* : Guérison d'un mal d'yeux chez mon enfant après promesse de neuvaine.—Mde B. G.—Faveur.—Dme A. G.—*Nashua, N. H.* : Offrande de \$5.00 pour fa-

veurs.—M. S.—*New-Bedford, Mass* : Faveur. Off : \$5.00 pour le Calvaire.—M. de H. Brouillette.—*Ottawa* : Guérison. Off : une grand-messe.—Mde Z. D.—Guérison obtenue après promesse de payer un abonnement pour les pauvres.—*Pointe du Lac* : Grande grâce.—Une abonnée.—Guérison d'un mal de gorge.—Une abonnée.—*Portneuf, Sta.* : Obtention d'une bonne place. Off : \$5.00.—A. R.—*Price* : Faveur. —Une abonnée A. R.—*Princeville* : Faveur. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*Proulxville* : Faveurs. Off : \$1.00 pour messes.—Une abonnée.—*Rivière à la Martre* : Guérison de mon petit garçon. Off : 25 sous. — Dme J. Maloney.

Riv. du Loup Sta. : Guérison obtenue par l'intercession du Sacré-Coeur de Jésus et de la Sainte Vierge etc., Off : Deux ans d'abonnement.—Mlle M. M.—*Sacré-Coeur de Marie* : Guérison d'un violent mal de gorge après promesse de faire brûler un cierge en l'honneur de St Blaise.—Une Enf. de Marie.—*Ste Agathe* : Plusieurs faveurs demandées. Off : 50 sous.—Dme A. L.—*Ste-Angèle de Laval* : Deux guérisons. Off : \$1.00 pour messes.—M. et Mde J. L.—*St Ambroise Kildare* : Faveur.—G. N.—*Ste Anne des Monts* : Guérison obtenue après promesse de continuer mon abonnement.—Dme E. L.—*St Célestin* : Guérison. Off : \$1.00 pour messes.—Dme Ph. B.—*St Cyrille* : Guérison de mon garçon E. A. après promesse de deux messes.—Dme W. A.—*Ste Geneviève de Batiscan* : Guérison d'un mal à un oeil. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*St Hyacinthe* : Faveur obtenue après promesse d'une grand-messe et de deux basses messes.—J. B. Ste A.—*St Jérôme* : Guérison de mon mari. Off : \$1.00.—Mde J. D.—*St Louis de Champlain* : Guérison.—Mde L. C.—*St Maurice* : Faveur. Off : \$1.00.—Dme E. M.—*St Norbert* : Faveur. Off : \$1.00.—C. F., zélatrice.—*St Pierre les Becquets* : Faveur obtenue après promesse d'un abonnement.—Dlle M. D.—*St Romuald* : Guérison de mon petit garçon. Off : 25 sous et un abonnement.—V. E. C.—*St Sauveur, Québec* : Faveur temporelle obtenue après promesse de payer deux abonnements.—A. F.—*St Timothé* : Guérison de mon petit garçon. Off : 25 sous.—Dme P. G.—*St Tite* : Réussite dans une entreprise. Off : \$3.00 pour une grand-messe.—Dme T. Rivard, zélatrice.—Grandes consolations reçues en invoquant N. D. du Cap.—Une abonnée.—Guérison obtenue par l'usage des roses bénites.—Abonnée.—Guérison de mon mari.—Dme W. Marchand.—Guérison.—Dme W. M.—*Somersworth, N. H.* : Faveur. Off : 10 sous.—Mde E. Langevin.—*Trois-Rivières* : Guérison de mon bébé après promesse de deux abonnements.—Dme J. E. B.—Faveur. Off : \$5.00.—I. B.—*Victoriaville* : Of-frande de \$1.00 pour guérison d'un cheval de prix.—Un abonné.

Recommandations

O Toute-puissance suppliante, priez
pour nous.

Avis importants

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Alfred, Ont. : Vente d'une propriété dans le cours du mois. Préservation de mort subite. Prom : un pèlerinage.—*V. D.—Appleby Corner* : Vente d'une propriété et règlement d'une affaire importante. Prom : un abonnement pour les pauvres.—*Dme L. F.—Aston Jct.* : Guérison, recouvrement d'une dette; demande d'emploi; guérison d'un cheval de prix. Prom : \$1.00 et une grand'messe.—Une abonnée.—*Biddeford, Maine* : Un jeune homme adonné à la boisson.—Une zélatrice.—Persévérance d'un jeune novice en religion.—Une mère.—*Cap de la Madeleine* : Faveurs. Un jeune homme en voyage.—Un abonné.—*Champlain* : Guérison de scrupules, et un jeune homme pour qu'il revienne à de meilleurs sentiments.—Une abonnée.—*Chandler* : Guérison et courage.—*Dme J. B. M.—Clorydormes* : Conversion d'une personne bien chère.—Une abonnée, C. C.—*Grand'Mère* : Faveur spéciale demandée par une mère et sa famille.—A. C.—*Grondines* : Mon jeune garçon, épileptique. Guérison.—*Mde E. M.—Lachine* : Règlement d'une affaire importante. Ma vieille mère.—Une zélatrice.—*Laconia, N. H.* : Guérison. Off : 25 sous.—R. F.—*Laverlochère* : Protection de mes garçons travaillant dans les chantiers. Vocation de mes filles.—Une zélatrice.—*Lévis* : Conversion de deux personnes chères; succès dans de mauvaises affaires; un ménage désuni; guérison d'un enfant; bons engagements de deux personnes; grâce d'une bonne mort.—Une abonnée.—*Lotbinière* : Guérison et faveurs. Off : Une neuvaine de lampes.—Une abonnée E. C.—*Manchester, N. H.* : Deux faveurs; ma vocation.—Une abonnée.—Plusieurs faveurs.—*Mlle Joséphine Blais*.—Conversion et faveurs spéciales.—Des abonnés.—*Maria* : Grande faveur. Prom : Abonnement pour 5 ans.—Une zélatrice.—*Montréal* : Vente d'un terrain. Prom : \$5.00.—*Mde P. M.—Nashua, N. H.* : Conversion d'un jeune homme. Prom : \$5.00.—*Mlle M. S.—New-Bedford, Mass* : Promesse de \$10.00 avec demande de succès dans une entreprise et vente de propriété.—*Mde H. Brouillette.—Newport, Vt.* : Guérison de maux de tête et d'oreilles.—Une abonnée.—*Québec* : Persévérance de mon garçon aux études et amélioration de son caractère.—Une mère.—*Rogersville, N. B.* : Guérison. Off : un abonnement.—Une jeune affligée de 17 ans.—Heureu-

se maladie. Off : un abonnement.—Une mère de famille.—*Sacré-Coeur de Marie* : Une famille; vocation de 4 jeunes gens; décision d'une affaire importante; quinze préparants à la 1ère communion.—Une Enf. de Marie.—*Ste Agathe des Monts* : Plusieurs faveurs.—Une abonnée.—Conversion de mon mari, un peu blasphémateur.—Une abonnée.—*Ste-Anne des Plaines* : Emploi pour mon fils, et vente d'une propriété. Prom : \$25.00 pour le Calvaire.—D. W. D.—*St Eugène, L'Islet* : Vente d'une propriété, magasin et marchandises. Prom : un pour cent sur le prix de vente.—Une abonnée.—Conversion d'un père de famille adonné à la boisson. Prom : \$5.00 et abonnement à vie.—Une abonnée.—*Ste Flore* : Grâce. Prom : Recruter 5 abonnés nouveaux.—Une abonnée.—*St Luc de Matane* : Persévérance de ma jeune fille, entrée en religion.—Une zélatrice.—*St Marc* : Vente d'une propriété. Un enfant indocile. Prom : une grand'messe.—Une abonnée.—*Ste Rose* : Obtention d'un emploi. Prom : \$2.00.—Un abonné.—*St Stanislas* : Trois faveurs. Prom : Un pèlerinage et une messe.—Dme R. L.—Conversion d'un enfant. Prom : une grand'messe.—Une abonnée.—*Ste Thècle* : Guérison. Off : \$1.00.—M. D.—Guérison de mon bébé. Prom : un pèlerinage et un aumône.—Dme P. B.—*St Tite* : Une affaire très importante; tempérance dans une famille; guérison de ma petite fille.—Une zélatrice, T. R.—*St Wenceslas* : Guérison. Off : un abonnement.—Une abonnée.—? : Mon fils victime de la boisson. Retour d'un père de famille enrôlé dans un contingent canadien.—Une mère affligée.—? : Un père de famille pour qu'il revienne à de meilleures dispositions. Santé et bonheur.—Une jeune mère.

Dans un compartiment de chemin de fer monte un voyageur qui, à peine installé, se met à chanter un refrain obscène.

Mlle Florence qui se trouvait là, pour marquer son dégoût, se met à bailler.

Le voyageur, choqué, l'interpelle :

—“Mademoiselle, j'ai cru que vous alliez m'avalier”.

—“Pardon, Monsieur”, dit-elle, “je ne puis faire gras, c'est jour d'abstinence”.



Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos zélatrices

DAME TELESPHORE DION, zélatrice de Princeville, décédée, le 2 février, après 70 ans d'une vie toute de charité et de dévouement sans borne. Toujours prête à soulager les pauvres et les malades, associée à toutes les bonnes oeuvres, elle ne comptait que des amies. Elle était Tertiaire de Saint François et appartenait à la Confrérie des Dames de Sainte Anne. Aussi ses compagnes se sont-elles fait un devoir d'assister à ses funérailles, très solennelles. La chère défunte sera vivement regrettée de tous ceux et celles qui l'ont connue".—(DLE LUMINA BRISSETTE, sa remplaçante).

Nos abon

Cap de la Madeleine : Mme Onésime Montplaisir.—*Champlain* : M. Edmond Lacroix.—*Coaticook* : M. Eusèbe Dionne.—*Deschambault* : M. Damase Paquin.—*Deshais* : Mde Louis Deshaies.—*Fall River* : M. François Bellefeuille.—*Fraserville* : Mlle Philomène Beaulieu.—*Granby* : Mde Labonté.—*Ile Dupas* : Mde Louis Michel Désy.—*Lachute* : Mde Joseph Lavigne.—*L'Ange-Gardien* : M. Joseph Bourbeau.—*Lewiston, Maine* : Mde Céline Simpson.—*Maisonneuve* : Dme Vve Joseph Héroux.—*Maskinongé* : Viateur St-Onge, fils de notre zélatrice.—*Mont-réal* : M. Emmerie Sauvageau.—Mde H. G. Lavallée.—*New-Bedford* : M. Joseph Verville.—*Nicolet* : Soeur Aimée du Sacré-Coeur, des SS. de l'Assomption.—*Pointe du Lac* : Mde Vve Victor Pothier.—*Québec* : Mde Vve Eugène Bélanger.—Mlle Félicité Langlois.—*St Cuthbert* : Mde Elizabeth Périgord.—*St Frédéric* : Mde Honoré Plante.—Mde Vve Ths. Vachon.—*Ste Gertrude* : M. J. Sinaï Massé.—*St Gilbert* : M. Narcisse Perron.—*St Joachim, Ont.* : Révde Sr Philomène.—*Ste Monique* : M. Wilfrid Camirand.—*St Pierre, I. O.* : M. Frs. Leclerc.—*St Stanislas* : M. Hubert Pierre Déry.—Mde Vve Georges Leblond.—*Ste Thérèse, Ter* : M. F. X. Hector Mercier.—*St Thomas de Joliette* : M. Arthur Lasalle.—*Toronto* : M. N. W. Laflamme.—*Vernennes* : Dlle Anastasie Guérin.—*Wilder, Vt.* : M. Antonio Lauzer.—*Westbrook, Mé* : Mde Joseph Morin.

L'ORIGINE DU TRENTAIN GREGORIEN

Voici un fait tiré des Dialogues de Saint Grégoire, pape. Le fait arriva à Rome, dans le propre monastère du saint.

Un moine nommé Justus, qui avait exercé la médecine s'appropriä, contre la règle, trois pièces d'or. Près de mourir, il en fit l'aveu à un sien frère. De fait on trouva les pièces d'or, cachées

parmi des médicaments. La chose parvint aux oreilles de Saint Grégoire. Il manda l'abbé du monastère; défense fut faite à tous d'approcher le moribond. N'ayant plus que peu d'instant à vivre, Justus s'étonnait d'un tel abandon; son frère lui apprit qu'il était renié de la communauté, pour avoir trahi son voeu. Il mourut. Au lieu de l'admettre à la sépulture commune, on le reléqua dans un trou à fumier; on jeta sur son corps les trois pièces, et toute la communauté répéta les paroles de Saint Pierre à Simon de Samarie : "Périsses ton argent avec toi !" L'effet produit fut immense parmi les moines; ce fut à qui examinerait sa conscience et rendrait à l'usage commun les moindres objets qu'il avait détenus, même en toute régularité.

Trente jours s'étaient écoulés depuis la mort. Grégoire accablé de tristesse, fit rappeler l'abbé et lui dit : "Cette âme souffre cruellement dans le feu; veuillez faire offrir pour elle, pendant trente jours consécutifs, le saint Sacrifice". Ce qui fut fait.

A quelque temps de là, le défunt apparut, pendant la nuit, et lui dit qu'il venait d'être délivré du purgatoire, par la vertu du sacrifice. On compta les jours, et l'on trouva que le saint Sacrifice avait été offert trente fois pour le repos de son âme. Telle est l'origine du trentain grégorien. (LES ETUDES, 5, 20 octobre 1915, page 32).

Nous nous chargeons bien volontiers des messes grégoriennes, et nous pouvons même assurer qu'elles seront acquittées sans retard.

(NOTE DE L'ADMINISTRATION).

Sainte Lutgarde raconte que l'âme d'une personne qui venait de mourir lui apparut environnée de lumière et montant au ciel. "Je n'ai passé", lui cria-t-elle, "que quelques heures en Purgatoire, en récompense de la dévotion que j'ai eue au Rosaire".

Heureux donc ceux qui sont fidèles à réciter leur chapelet chaque jour ! Ils forment ainsi une chaîne précieuse qui servira non seulement à retirer du Purgatoire beaucoup d'âmes qui y souffrent, mais à les en retirer eux-mêmes.

Prière d'adresser au bureau le nom des abonnés défunts. Une simple nouvelle par la voie des journaux ou autrement ne suffit pas.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire*". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.

Bibliographie Mariale

De Mariâ numquam satis.

UN MOIS AVEC LE BX GRIGNION DE MONTFORT, par M. l'abbé J.-M. Texier, prix, 1 franc, franco.

Voilà un livre de piété sérieuse, où n'a aucune part la mièvrerie qu'on reproche à tant d'ouvrages du même genre.

Bien plus, ce petit ouvrage est la suite toute naturelle du Traité de "La Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge". C'est comme le dit l'auteur, "un guide qui conduit l'âme des brouillards du monde jusqu'à la lumière du Christ, en passant par le doux chemin de Marie". Il offre à la fois les éléments d'une retraite de 30 jours et une lecture très pratique pour le mois de mai et d'octobre. Des traits, tirés de la vie du Bx de Monfort, y mettent en relief la doctrine exposée pour chaque jour ; et au commencement de chaque partie de ce mois marial, comme à la fin de la méditation quotidienne, sont indiqués d'autres sujets de réflexion et de lecture en harmonie avec ceux déjà traités. C'est donc un livre qui sera bientôt, nous en formons le voeu, entre les mains de toute personne éprise du Règne de Jésus par Marie, et de tous ceux qui se proclament les enfants du Bienheureux de Montfort. (H. Richard, S.M.M.)

En vente aux *Bureaux du Règne de Jésus par Marie*, St-Laurent-sur-Sèvre, Vendée, France.

NOTICE HISTORIQUE DU SANCTUAIRE DE N. D. DU CAP

Notre petit tract de propagande est si goûté que nous avons décidé de le répandre partout à profusion. Aussi n'exigerons-nous, à l'avenir, que les frais de poste ; nos missionnaires le donneront comme souvenir de retraite, et nous en enverrons *gratis et franco* à quiconque en désire dans un but de zèle en faveur de N. D. du Cap. L'occasion est exceptionnelle. Profitons-en !

PETITES IMAGES DE N. D. DU CAP

Cette petite lithogravure de 4 pouces par 3, en couleurs, avec prière, au verso, à Notre-Dame du Cap, est envoyée gratis à ceux et celles qui nous en font la demande accompagnée d'un sou ou deux pour frais de poste.

NEUVAINES DES "TROIS AVE MARIA"

Cette formule de prière à la Sainte Vierge reçoit partout un accueil des plus sympathiques. Pour en avoir, il suffit de nous adresser un sou ou deux pour frais de poste.



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE.

Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

REVUE CANADIENNE : Sommaire de février 1916.—Les bibliothèques canadiennes et leur histoire, par Oégidius Fauteux; le patois canadien-français, par Wilfrid Guérin; le patois de Québec par Etienne Blanchard; Sir L. H. Lafontaine (II), par Montarville Boucher de la Bruère.—A travers les faits et les oeuvres, par T. Chapais, etc.

Rédaction et administration, 471 rue Lagachetière Ouest, Montréal. Abonnement : \$3.00 par année.

LA REPONSE : Sommaire de février 1916.—La rumeur infâme et le devoir du gouvernement; l'insigne du Sacré-Coeur; La loi, c'est la loi; Etre ?... ou n'être pas ? La crémation (suite), par E. Duplessy.—Qu'en pensent ceux qui souffrent ? par S. Coubé.—La messe des blessés par Junius.—Un clou bien rivé, par E. Bouquillon. Adresse : 82, rue Bonaparte, Paris VIe.

Abonnement : 4 fr.

LETTRES DU R. P. LACORDAIRE A DES JEUNES GENS, recueillies par M. l'abbé Perreyve. Nouvelle édition 1915. In-32 de 470 pages. Prix : 1 franc.

On a bien fait aussi de donner à nouveau ce recueil de lettres du P. Lacordaire si sacerdotales, si attachantes, si affectueuses : elles ont fait du bien, elles en feront beaucoup encore.

(Romans-Revue.)

L'APOSTOLAT DE LA JEUNESSE PENDANT LA GUERRE, par l'abbé L.-J. Bretonneau, directeur de la *Croix de Touraine*. In-12. Prix : 2 francs.

L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre est à la fois un guide, un répertoire, un conseiller et un ami pour la belle et ardente Jeunesse des années de guerre.

Mères de famille, prêtres zélés, maîtres et maitresses dévoués à vos élèves, jeunes gens et jeunes filles patriotes, prenez et lisez :
L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre.

LES APPRETS DU BEAU JOUR DE LA VIE, par l'abbé Fliche.
Suite d'Entretiens entremêlés de Comparaisons et d'Histoires intéressantes pour les enfants de la Première Communion. In-18
470 pages. Prix : 30sous; relié toile : 45 sous.

Cet ouvrage sera très utile aux Catéchistes, aux prédicateurs qui ont à parler aux enfants, et il pourra faire un grand bien dans les familles.

Ces trois ouvrages sont en vente à Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame, à Québec, Librairie Garneau et chez P. Téquie, 82 Bonaparte, Paris VIe.

MEA CULPA !

Tenez, vous vous plaignez, parents, que le respect s'en va; que les sentiments honnêtes disparaissent; que les jeunes gens valent bien moins qu'autrefois; que les enfants ne sont plus aussi vertueux et aussi obéissants... Et vous dites : C'est le siècle !

Le siècle ! C'est facile à dire. On ne risque pas grand'chose à accuser le siècle ! Allons ! un peu de courage ! Endossons résolument nos responsabilités. Tant pis, s'il nous faut faire un *meâ culpâ* !

* * *

Le Crucifix est-il à la place d'honneur dans votre maison ? Non, je ne le vois pas. Et pourtant, le Christ, et le Christ seul, est la Voie, la Vérité et la Vie.

Vous n'y avez pas songé !

Négligence coupable ! *Meâ culpâ* !

En revanche, je vois les portraits des héros de romans que publient les journaux les plus hostiles à la foi... et aux moeurs. Ces portraits aux couleurs criardes n'exhalent point le parfum de la vertu. Et vous voudriez que vos enfants soient vertueux ! *Meâ culpâ* !

* * *

Ce livre, à couverture jaune sale, porte un titre véritablement suggestif. C'est le vingtième mille !... Or, savez-vous pourquoi cet ouvrage s'est tiré jusqu'ici à 20 000 exemplaires ?... Et ce n'est pas fini, hélas ? Eh bien, c'est parce que cet ouvrage est impie, ordurier, il a l'attrait du fruit défendu....

Et vous l'avez laissé lire à vos fils ! "Or, voici qu'un jour leur front si pur et si paisible s'est assombri, leur regard qui se levait si clair et si droit s'est abaissé fuyant et gêné. Ça été comme une

transformation générale et douloureuse de tout leur être, qui s'est dénoncée à quiconque les approchait". *Meâ culpâ !*

* * *

Ces cartes postales disposées artistiquement, fixées le long du mur par des épingles, d'où viennent-elles ? Elles sont belles et artistiques, dira-t-on peut-être ; mais elles n'en sont pas moins légères et même licencieuses !

Dites-moi ! En regardant ces cartes postales, vos filles en sont-elles meilleures, plus modestes, plus réservées ? *Meâ culpâ !*

* * *

Et ce journal qui traîne sur la table, que faut-il en penser ?..... Il donne des récits scabreux, invente de toutes pièces des scandales sensationnels et gouverne l'Eglise mieux que le Pape ! Il sert tous les jours à ses lecteurs une tranche de curé ou de religieuse, publie des romans réalistes, le tout pour 5 centimes....

Il n'y a qu'une chose que vos enfants n'y trouveront pas, c'est le respect de la vérité, de la probité, de la morale, de la justice.

Ignorez-vous que c'est une faute grave de lire habituellement et sans motif sérieux et pressant un mauvais journal ? *Meâ culpâ !*

* * *

Allons, parents, vous aimez vos enfants, vous voulez qu'ils soient honnêtes. Vous voulez maintenir à votre foyer les traditions d'honneur et de vertu que vous ont léguées vos ancêtres.

Allons, un bon mouvement !

Au feu, toutes ces images !

Au feu, tous ces journaux !

Au feu, ces tristes romans !

Remplacez tout cela par les productions si variées, si morales et si instructives de la presse honnête et chrétienne.

Si vous ne chassez la mauvaise presse de votre maison, tôt ou tard, je vous l'affirme, vous ferez un terrible et amer *Meâ culpa !*

